

## Commune de Waimes

## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont M. Thomas STEFFENS demeurant rue Saint Donat, 8 à 4950 Waimes.

Les terrains concernés sont situés rue Saint Donat à 4950 Waimes et cadastré division 1, section I n°223A, 232H.

Le projet consiste en : la construction d'un hangar agricole, et présente les caractéristiques suivantes : dimensions du hangar : L. 48,00m., l. 18,00m, h. 8.38m.

L'enquête est requise pour les motifs suivants : Art. D.IV.40 du Codt : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional (travaux localisés en zone d'aménagement communal concerté); Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles précités du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous préalable durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Waimes, Service Urbanisme, Place Baudouin 1, 4950 Waimes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 ;
- Le 15 et 22/2 et 1/3/2021 jusqu'à 20 heures ;
- Le samedi de ...h à ...h

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme au 080 68 91 64 ou par mail aux adresses suivantes : celine.barbette@waimes.be ou urbanisme@waimes.be

L'enquête publique est ouverte le 15 février 2021 et clôturée le 02 mars 2021 à 12h

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Waimes, Place Baudouin 1 à 4950 Waimes ;
- par télécopie au numéro
- par courrier électronique à l'adresse suivante : celine.barbette@waimes.be ou urbanisme@waimes.be
- remises à Mme Céline BARBETTE ou au service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 WAIMES, Place Baudouin, 1

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique – M. STEFFENS

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Céline BARBETTE ou du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 02 mars 2021 à 11h00 à l'Administration communale, salle du Conseil communal, Place Baudouin, 1, 4950 Waimes,

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme — le conseiller en environnement — la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est Mme Céline BARBETTE ou un membre du service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 Waimes, Place Baudouin, 1.

Il vous appartient de communiquer le contenu de la présente à l'éventuel occupant et/ou locataire de votre bien.